

# Oléiculture

N°2  
7 mars 2025

ARC – MÉDITERRANÉEN



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
OCCITANIE

Référents filière & rédacteurs

**Magalie POIRIER-POCOVI**

Centre Technique de l'Olivier  
[magalie.poirier@franceolive.fr](mailto:magalie.poirier@franceolive.fr)

**Julien BALAJAS**

Centre Technique de l'Olivier  
[j.balajas@ctolivier.org](mailto:j.balajas@ctolivier.org)

Directeur de publication

**André Bernard**

Président de la chambre régionale  
d'Agriculture Provence Alpes-Côte  
d'Azur

Maison des agriculteurs  
22 Avenue Henri Pontier  
13626 Aix en Provence cedex 1  
[contact@paca.chambagri.fr](mailto:contact@paca.chambagri.fr)

Supervision

**DRAAF**

Service régional de l'Alimentation  
**PACA**

132 boulevard de Paris  
13000 Marseille

## AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

### Stades phénologiques

Les stades sont hétérogènes selon les secteurs allant de BBCH 00 à 15.

### Maladies du feuillage

Avec les températures douces en journée et les précipitations annoncées sur une majeure partie du territoire oléicole, les conditions sont ou seront favorables aux contaminations (œil de paon et cercosporiose) sauf sur les zones d'altitude. **Le risque est moyen à fort selon les territoires oléicoles. Restez vigilants, surveillez les potentiels épisodes contaminants. N'oubliez pas de favoriser l'aération de vos vergers en adaptant votre taille et en entretenant l'environnement de votre parcelle (entretien du couvert, entretien des haies, ...)**

### Cochenilles

Des foyers de cochenilles de la famille des *Diaspididae* (cochenilles à bouclier) sont toujours présents sur les littoraux varois et des Bouches-du-Rhône, parfois remontant en plaine (plaine de la Crau, Cuers). Un foyer est aussi connu dans le Vaucluse. Elles sont présentes ponctuellement dans les Alpes-Maritimes. **Surveillez vos vergers !**

La Chambre d'agriculture du Var, France Olive, le CIVAM des Bouches-du-Rhône et la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes réalisent un état des lieux exhaustif de la présence de cochenilles sur le territoire oléicole pour la saison 2025. **Si vous êtes producteur concerné par cette problématique et/ou moulinier souhaitant relayer l'information**, vous trouverez un questionnaire et d'autres supports [sur cette page de la Chambre d'agriculture du Var](#).



Vous abonner



Devenir  
observateur  
& contact



Tous les BSV  
PACA

## AU SOMMAIRE DE CE NUMERO (SUITE)

### Teigne de l'olivier

La génération phyllophage de teigne est active sur feuilles et jeunes bourgeons terminaux sur les secteurs de la basse vallée du Rhône à l'extrémité ouest des plaines héraultaises. **Surveillez l'évolution de la population de teignes.**

### Bactériose

Des foyers ponctuels sont observés sur le territoire oléicole. **Surveillez vos arbres !**

## Conditions météorologiques



### Prévisions du 7 mars au 12 mars (source : Météo France) :

Les températures seront douces en journée sur l'ensemble du territoire oléicole, quoique plus fraîches sur les secteurs d'arrière-pays. L'amplitude thermique est importante avec des nuits plutôt fraîches ou froides selon les secteurs.

Des précipitations sont annoncées sur l'ensemble du territoire oléicole, dans des proportions diverses.

Département / Jour	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer
Alpes-de-Haute-Provence						
Alpes-Maritimes						
Var						
Bouches-du-Rhône						
Vaucluse						
Drôme						
Ardèche						
Gard						
Hérault						
Aude						
Pyrénées orientales						

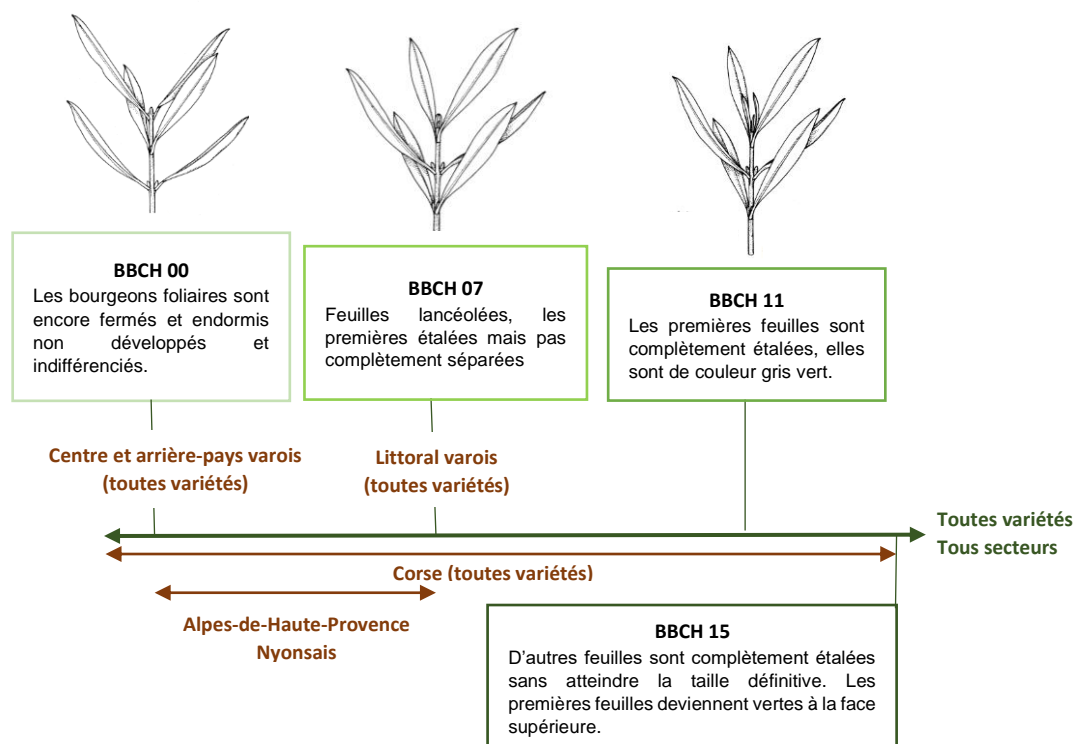
# Stades phénologiques

Les stades phénologiques BBCH sont plutôt hétérogènes entre les secteurs et varient de 00 à 15 pour l'ensemble des variétés. Au sein de chaque secteur, le stade phénologique est relativement homogène entre les variétés.

Sur les secteurs proches du littoral, les températures s'adoucissent en journée. Malgré la grande amplitude thermique entre le jour et la nuit, la reprise de végétation est en cours. Sur les secteurs d'arrière-pays, les températures plus fraîches amènent à une reprise de végétation plus timide.

## Etat des lieux des stades phénologiques majoritaires sur l'ensemble des variétés selon les secteurs

(Source images : Infolive)



## Éléments de Biologie

L'œil de paon et la cercosporiose sont deux maladies fongiques problématiques sur l'olivier. Elles provoquent des dégâts importants (défoliation) qui peuvent impacter la production.

- Œil de paon :



Le champignon *Fusicladium oleaginum* est à l'origine de la maladie de l'œil de paon (ou Cycloconium).

Le champignon provoque l'apparition de **tâches circulaires brunes (jeunes tâches) à blanchâtres (vieilles tâches) sur la face supérieure** des feuilles (*photos ci-contre*).

Cette maladie entraîne **une chute foliaire** non négligeable en cas de forte infestation.

**Symptômes d'œil de paon**

Source : France Olive

- Cercosporiose :



*Pseudocercospora cladosporioides* est le champignon responsable de la **cercosporiose**. Les symptômes sont visibles sous différentes formes : l'apparition d'un **feutrage grisâtre sur la face inférieure** (*photo ci-contre*) et/ou le **jaunissement de la face supérieure** des feuilles. Cette maladie provoque également une **chute foliaire** en cas de forte infestation, dommageable pour la production.

**Symptômes de cercosporiose**

Source : France Olive

- Fonctionnement épidémiologique :

Le fonctionnement épidémiologique de ces deux maladies est relativement similaire :

- **Une phase de contamination (germination) :** **cette phase totalement invisible** nécessite 3 conditions principales :
  - la présence d'un inoculum du champignon dans le verger (ou à proximité du verger),

- la diffusion des spores du champignon sur de nouvelles feuilles par l'action principale des précipitations mais aussi potentiellement par le vent (cercosporiose) et peut-être même par certains insectes comme les psoques (œil de paon)
- des conditions climatiques favorables (température, humidité et présence d'eau libre) permettant la germination des spores et la pénétration de leurs mycéliums dans les feuilles.
- **Une phase d'incubation** : le mycélium des champignons se développe **de manière invisible** à l'intérieur des feuilles en se nourrissant de ses composés.
- **Une phase de sporulation** : lorsque le mycélium du champignon s'est suffisamment développé et que les conditions climatiques sont favorables (température et humidité) il va croître vers l'extérieur de la feuille pour sporuler c'est-à-dire émettre de nouvelles spores qui vont elles-mêmes pouvoir être diffusées et contaminer de nouvelles feuilles. **C'est uniquement à ce moment-là que la présence des champignons est visible à l'œil nu.**

- Conditions favorables :

**Globalement les conditions favorables au développement de ces deux maladies se situent au printemps (février – juin) et à l'automne (fin août-novembre).** Cette périodicité est bien évidemment dépendante des conditions climatiques sachant que ces maladies nécessitent des températures comprises entre 5 et 30 °C, une humidité supérieure à 70 % et la présence d'eau libre (précipitations).

Sans rentrer dans les détails, les différences épidémiologiques entre ces deux maladies résident principalement :

- Dans les seuils de températures et d'humidité permettant la réalisation des différentes phases épidémiologiques : La cercosporiose semble pouvoir se développer à des températures plus faibles et plus hautes que l'œil de paon et nécessite peut-être une humidité moins importante.
- Dans la durée de la phase d'incubation (latence) : Elle est à priori beaucoup plus longue pour la cercosporiose. De quelques semaines à quelques mois pour l'œil de paon **à plus d'un an pour la cercosporiose (14 mois)**
- Dans la méthode de dissémination des spores : Pour l'œil de paon elle est principalement liée à la présence de feuille contaminée sur l'arbre et à la dissémination des spores par la pluie et éventuellement par les psoques. Pour la cercosporiose, en plus des précipitations, le vent semble également être un facteur de dissémination des spores et la question du rôle des feuilles tombées au sol comme inoculum potentiel reste encore à évaluer dans nos conditions de production.
- Dans l'âge des feuilles présentant des symptômes : La sporulation de l'œil de paon (seule phase visible du cycle épidémiologique de ces deux champignons) se produit potentiellement sur toutes les feuilles sans distinction d'âge. En revanche pour la cercosporiose ce sont surtout des feuilles de plus d'un an qui présentent des symptômes (liés à la durée potentielle de la phase d'incubation).

Pour avoir plus d'informations sur les symptômes et les dégâts, consultez le site internet de France Olive ou [le webinaire sur les maladies du feuillage](#).

Pour l'œil de paon il est possible d'estimer l'inoculum latent grâce au **test soude**. Il permet de révéler les tâches d'œil de paon avant qu'elles ne soient visibles. Ce test doit être réalisé avant les périodes à risque de contamination c'est-à-dire généralement aux mois de février ou août. **La procédure est disponible** sur le site internet de France Olive, sur la page [Œil de paon rubrique « protocole test à la soude »](#).

## Observations

Peu de sorties de nouvelles tâches/ feutrage sont observées sauf sur les secteurs depuis la basse vallée du Rhône et la plaine de la Crau aux extrémités ouest des plaines héraultaises

en passant par le pourtour de la Camargue. Des sorties de tâches sont aussi observées dans les Pyrénées Orientales. En revanche, **une forte défoliation est signalée sur l'ensemble de la zone oléicole** sur les parcelles du réseau d'observation piloté par France Olive en collaboration avec l'ensemble des techniciens oléicoles partenaires.

Les précipitations annoncées sur l'ensemble de la zone oléicole ainsi que les températures plutôt douces la journée (sauf en altitude) vont permettre **des conditions favorables au développement des inoculum présents de maladies du feuillage.**

## Évaluation du risque

A cette période, il est **important d'aller sur vos parcelles pour observer** si le feuillage de vos arbres présente des **tâches d'œil de paon** (sur la face supérieure des feuilles) et/ou un **feutrage gris-noir** (sur la face inférieure des feuilles) pour la cercosporiose.

Le risque doit être évalué selon plusieurs facteurs :

- L'observation de symptômes permet d'évaluer **en partie** l'inoculum présent sur votre parcelle.  
**ATTENTION : L'absence de symptômes n'est pas le signe de l'absence d'inoculum dans votre parcelle. En effet, le temps entre contamination et expression des symptômes est d'environ 2 à 14 semaines pour l'œil de paon et de souvent plus d'un an pour la cercosporiose**
- L'absence de feuilles est également un symptôme. **L'évaluation des pertes foliaires est très importante.** Elle permet de se rendre compte des contaminations passées et donc indirectement de la présence d'inoculum potentiel au sein de votre parcelle. **Ainsi, on évite une sous-estimation du risque.**
- Les conditions climatiques **passées** et **prévisionnelles**. Des températures douces, des précipitations et des taux d'humidité élevés sont des facteurs favorables aux contaminations et au développement des maladies fongiques (*cf. développement maladie*).
- Votre niveau de protection actuel (qui dépend de la date de la dernière application phytosanitaire, du mode d'action du produit utilisé, des conditions météorologiques depuis votre dernière application et celles à venir).

Il est également conseillé d'évaluer l'inoculum latent d'œil de paon de vos parcelles, grâce au **test soude**.

Pour vous aider également à évaluer le risque sur vos parcelles d'oliviers vous disposez maintenant d'un outil d'aide à la décision gratuit et ouvert à tous, disponible sur smartphone et internet à savoir l'application « Oléiculteurs ». (<https://afidol.org/actualites/application-oleiculteur/>)

Cet outil intègre un modèle de décision « œil de paon » qui permet de déterminer un niveau de risque en croisant des données météorologique de proximité (weenat), vos observations et vos interventions

### • Œil de paon

Secteur	Littoral		Intermédiaire		Arrière-Pays	
	Sensible	Peu sensible	Sensible	Peu sensible	Sensible	Peu sensible
Risque évalué	Fort		Fort	Modéré	Modéré	

**Le risque évalué est valable à court terme.** Il est basé principalement sur les observations récentes des techniciens partenaires du réseau d'observation piloté par France Olive, et des conditions météorologiques prévisionnelles. Ce risque est à pondérer avec d'autres paramètres comme l'inoculum présent dans vos parcelles, la défoliation ou la sensibilité variétale, et ne prend pas en compte le niveau de protection des parcelles.

- Cercosporiose

Secteur	Littoral	Intermédiaire	Arrière-Pays
Risque évalué	Fort	Fort	Modéré

Ce risque est à pondérer avec d'autres paramètres comme l'inoculum présent dans vos parcelles, la défoliation ou la sensibilité variétale (Cailletier, par exemple est très sensible à cette maladie), et ne prend pas en compte le niveau de protection des parcelles.

## Gestion du risque

Pour limiter l'intensité et l'occurrence du risque des maladies du feuillage il est important de mettre en œuvre sur vos vergers des mesures **prophylactiques** comme :

- **La taille de vos arbres** : Notamment dans des situations de forte pression des maladies du feuillage, une taille annuelle permettant une **bonne circulation de l'air** au sein de l'arbre et du verger, favorisant l'assèchement de la frondaison et améliorant la pénétration des applications phytosanitaires (optimisation des traitements) doit être réalisée. C'est actuellement **la période propice à la taille** des oliviers. Pensez à prendre en compte **votre niveau de contamination** pour **définir votre intensité de votre taille** !
- **L'entretien de vos parcelles** : toutes les mesures permettant de limiter le maintien d'une atmosphère humide à l'intérieur de votre verger doivent être mises en œuvre comme par exemple la gestion de l'enherbement (éviter un enherbement trop haut), la gestion de la hauteur et de la densité des haies ....
- **La fertilisation (et plus tard l'irrigation) de vos arbres** : Une bonne alimentation hydrominérale de vos arbres va permettre un renouvellement plus rapide du feuillage (pousse plus importante) et certainement améliorer la résistance de vos arbres (attention aux excès notamment d'azote qui pourraient au contraire augmenter la sensibilité de vos arbres à certains bio-agresseurs).

## Cochenilles, *Coccoidea*



### Éléments de biologie

Les cochenilles sont des insectes piqueurs-suceurs très polyphages de la super famille des *Coccoidea*. Plusieurs familles de cochenilles sont **fréquemment présentes dans les vergers d'oliviers** comme la famille des **Coccidae (cochenilles à carapace)** ou celle des **Diaspididae (cochenilles à bouclier)**. Les cycles biologiques et le nombre de générations des cochenilles sont variables en fonction des espèces, des conditions climatiques et des zones géographiques.

Les *Diaspididae* sont caractérisées par la capacité des femelles à construire un bouclier cireux très dur et imperméable les protégeant à leurs différents stades de développement. De plus, la fécondité et le nombre de générations annuelles sont



**A gauche et au milieu : cochenilles de la famille des *Diaspididae***

**A droite : cochenille noire de l'olivier**

Source : Fanny Vernier (CA83) à gauche et au milieu, France Olive à droite

**importants, pouvant rapidement créer une forte dynamique de population.**

La présence des **cochenilles à carapaces (comme les cochenilles noires)** engendre, par leur activité nutritionnelle, une sécrétion de miellat sur les organes aériens avec développement de fumagine pouvant impacter le fonctionnement photosynthétique des feuilles (affaiblissement des arbres).

**Les cochenilles à bouclier** ne produisent pas de miellat donc la fumagine ne se développe pas. Elles peuvent quand même causer des dégâts très importants puisqu'elles ponctionnent la sève des organes végétatifs. Cela cause un affaiblissement général de l'arbre (voire même des défoliations). *In fine*, elles provoquent des dégâts sur la récolte avec dépréciation des olives de table (jusqu'à 100 % de perte de récolte), perte de récolte et perte de qualité des huiles (plus difficile à évaluer).

## Observations

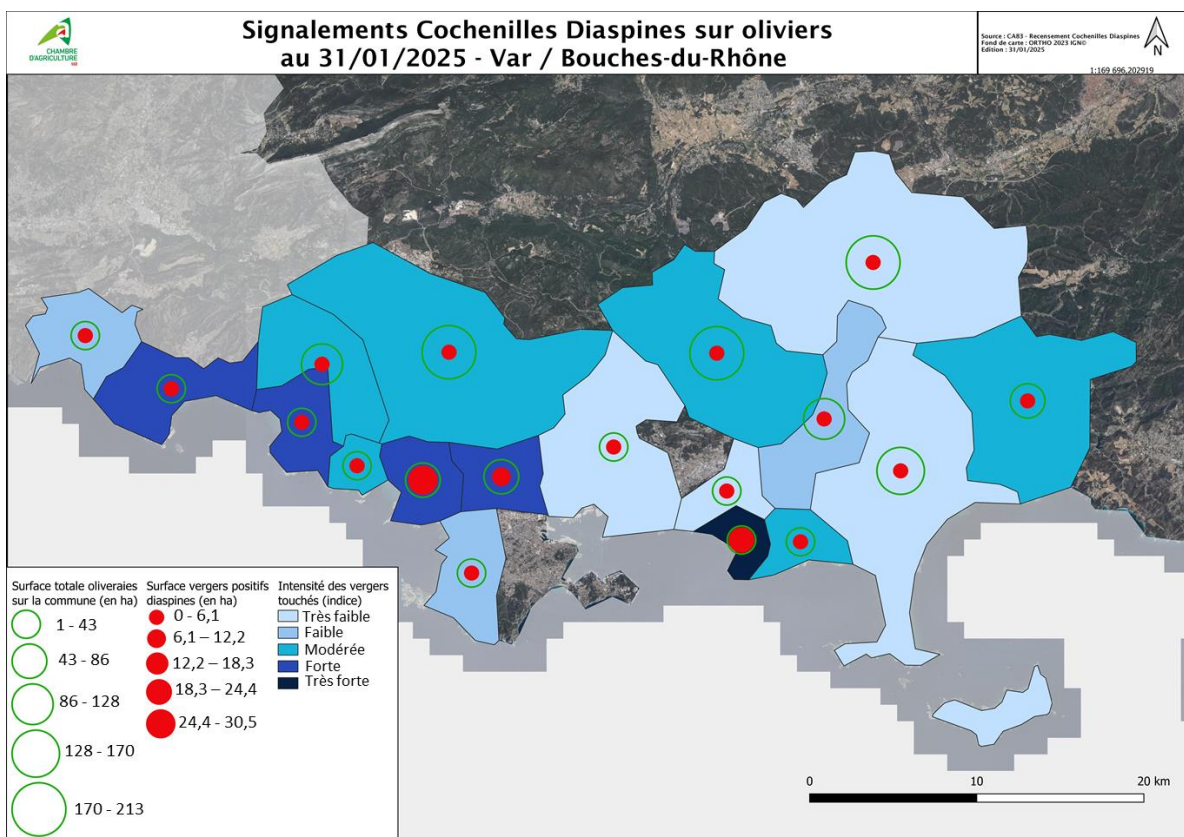
- [Cochenilles \*Diaspididae\* :](#)

La carte sur la page suivante montre les résultats du recensement par le questionnaire [disponible sur le site de la Chambre d'agriculture du Var](#).

Comme on le voit, la présence de foyers de cochenilles de la famille des *Diaspididae* est avérée sur les littoraux varois et des Bouches-du-Rhône, parfois remontant en plaine (plaine de la Crau, jusqu'à Cuers dans le Var). Un foyer est aussi connu dans le Vaucluse. Elles sont présentes ponctuellement dans les Alpes-Maritimes.

La Chambre d'agriculture du Var, France Olive, le CIVAM des Bouches-du-Rhône et la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes sont en train de constituer un réseau de suivi pour identifier le cycle de cette cochenille. Une identification de l'espèce est également en cours.





- [Cochenille noire de l'olivier :](#)

Des cochenilles noires de l'olivier sont observées dans le Nyonsais et les Pyrénées Orientales.

## Evaluation du risque

- [Cochenilles \*Diaspididae\*](#)

Le risque évalué est **fort à très fort** si des foyers de **cochenilles Diaspines** sont présents sur la parcelle. Le risque est **faible** si vous n'observez pas de foyers. Les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

- [Cochenille noire de l'olivier :](#)

Le risque est **faible** si vous observez des cochenilles noires de manière éparse sur votre parcelle.

## Gestion du risque

- [Cochenilles \*Diaspididae\*](#)

- **Favoriser la biodiversité** : les cochenilles sont régulées par de nombreux prédateurs généralistes (coccinelles, chrysopes) et par des parasitoïdes spécifiques (à identifier).
- **En cas de forte infestation de cochenilles de la famille des *Diaspididae***, il est possible d'utiliser des huiles de paraffine (usages différents selon spécialités). Elles ont une action asphyxiante sur les stades hivernants et jeunes stades larvaires mobiles (surveillez-les). C'est encore la période pour les utiliser. Vous trouverez la liste des produits de biocontrôle sur ce [lien](#) et des informations sur leur utilisation contre les



cochenilles en oléiculture dans le [cahier de l'oléiculteur](#). Si vous choisissez de protéger votre verger, des préconisations d'application sont décrites dans [l'Infolive n°2](#).

- [Cochenille noire de l'olivier](#)

- **Favoriser la biodiversité** : les cochenilles sont régulées par de nombreux prédateurs généralistes (coccinelles, chrysopes) et par des parasitoïdes spécifiques (à identifier).
- **Si possible éliminez les rameaux ayant des agrégats de cochenilles pendant la taille. C'est en ce moment qu'il faut agir !**



## Lépidoptères

### TEIGNE DE L'OLIVIER

La teigne de l'olivier, *Prays oleae*, est un lépidoptère. Les larves peuvent mesurer jusqu'à 7 mm et sont de couleur marron clair. Les adultes sont des papillons gris de 6 mm de longueur. La teigne réalise trois générations par an : une génération phyllophage qui se développe sur feuille, une génération anthophage qui se développe sur les fleurs et la génération carpophage qui se développe dans l'amandon des fruits.

Pour plus d'informations, consultez la page sur la teigne sur le site de [France Olive](#). Vous pouvez également consulter l'article dédié dans le *Nouvel Olivier* N°127.



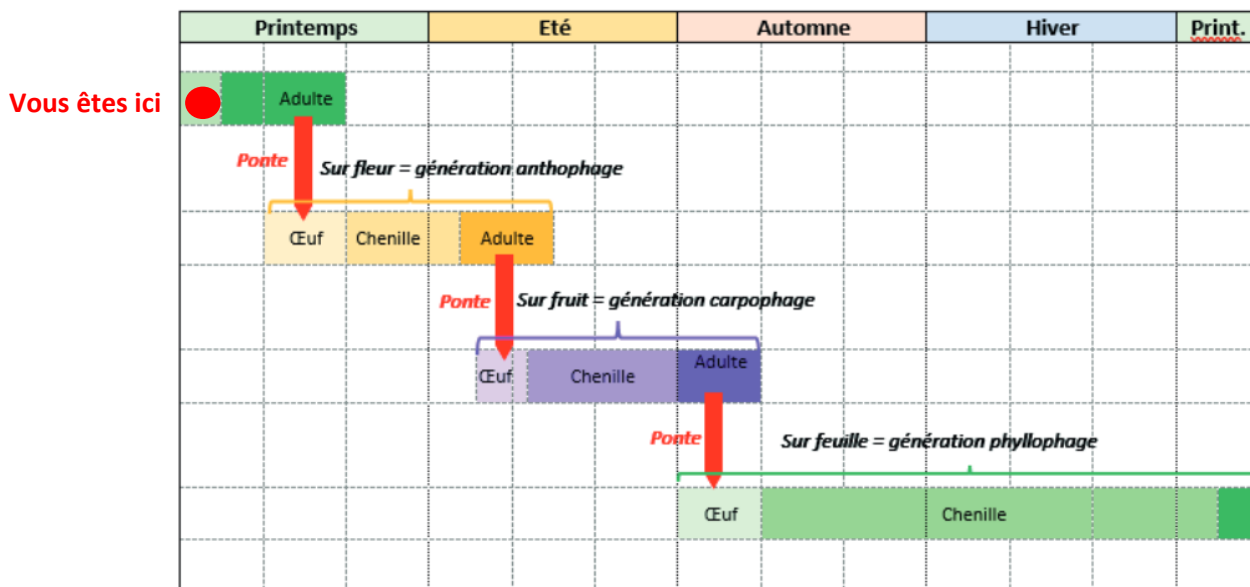
La photo de gauche, illustre des galeries de teigne dites filiformes, creusées par des larves de premier stade (automne). La photo de droite illustre un symptôme « circulaire » causé par une larve de deuxième ou troisième stade (sortie d'hiver).

*Symptômes de teigne, source : Centre technique de l'Olivier*

A la sortie de l'hiver, les larves sortent des galeries filiformes pour creuser de nouvelles galeries rondes ou en « C » dans lesquelles elles vont passer leur deuxième stade larvaire. Ces types de galeries sont signes d'activité récente du ravageur.

### Observations

Des chenilles de teigne et des mines sur les feuilles ont été observées de la basse vallée du Rhône et la plaine de la Crau jusqu'à l'extrémité ouest des plaines héraultaises en passant par la Camargue et ses alentours.



Génération de la teigne de l'olivier

Source : France Olive

## Évaluation du risque

Le seuil de risque est de 10% de feuilles minées.

Secteurs	Littoral	Intermédiaire	Arrière-Pays
Risque évalué	Modéré	Modéré	Faible

Vérifiez dans vos parcelles la présence de mines car c'est le signe de la présence d'une population active dont les dégâts sur fleurs et fruits pourront avoir un impact sur la production. L'observation de ces mines permet d'évaluer en partie la pression du ravageur sur votre parcelle. Les galeries filiformes ne sont pas comptées à cause des larves mortes pendant l'hiver.

## Gestion du risque

- Assurer un bon suivi de vos parcelles afin, de bien évaluer le risque lié aux dégâts observés, et de bien positionner vos interventions.
- Favoriser la biodiversité pour encourager la prédation sur les chenilles (installation de nichoirs, présence de haies, ...)
- Pour l'instant, surveillez simplement l'évolution des populations de teigne !  
La mise en place du piégeage des teignes adultes (monitoring) est à prévoir pour bientôt sur les secteurs où les larves sont bien développées.
- Une dérogation vient d'être acceptée pour l'utilisation de la spécialité PRAYSTEC (confusion sexuelle) du 01 mars au 29 juin 2025. La confusion sexuelle doit être installée avant ou en début de vol pour une meilleure efficacité, et ce sur de grandes surfaces (1 à 2 ha minimum). Le produit n'est disponible que chez certains distributeurs, renseignez-vous auprès d'eux en amont de du début de vol.

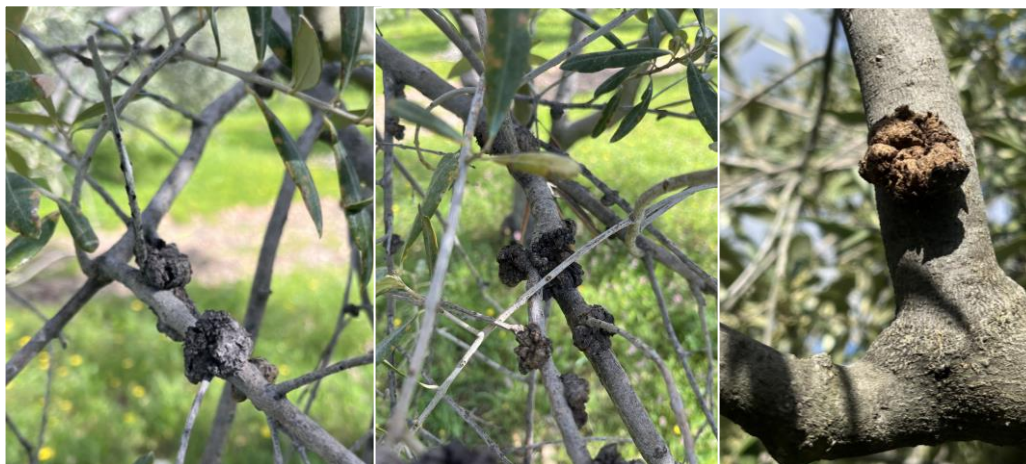


## Éléments de biologie

La bactériose est une maladie causée par la bactérie *Pseudomonas savastanoi*. Elle se caractérise par l'apparition d'excroissances de couleur marron, appelées chancres ou galles. Ces chancres se développent généralement sur les rameaux, mais également au niveau des charpentières et du tronc dans des cas plus sévères.

Les dégâts se traduisent par une moindre vigueur des arbres et par une baisse de la production d'olives. La maladie peut affecter également la qualité organoleptique des olives et de l'huile.

Les épisodes humides suivis de chaleurs sont favorables à la bactérie. La bactérie pénètre dans l'arbre via des tissus non cicatrisés (plaies, points d'abscission de feuilles, fleurs et fruits).



**Bactériose sur rameaux et charpentières**

Source : France Olive

## Observations

Des foyers de bactériose sont observés ponctuellement sur l'ensemble du secteur oléicole.

## Évaluation du risque

Si vous observez des galles ou chancres sur vos arbres, alors le risque est **modéré** à **fort** en fonction de votre niveau de dégâts.

## Gestion du risque

- **Favoriser la circulation de l'air au sein du feuillage** et limiter les risques de blessures par frottement des bois en pratiquant une taille adaptée.
- **Favoriser l'aération de votre verger et limiter l'humidité ambiante** en entretenant l'environnement de votre parcelle (coupe du couvert végétal pour limiter sa hauteur, entretien des haies, ...)
- **Couper et sortir de la parcelle** les rameaux présentant des galles bactériennes.
- **Désinfecter** les outils entre les arbres lors des opérations de récolte.

# APPEL A VIGILANCE

## Scarabée japonais

**Le scarabée japonais (*Popillia japonica*) n'est pas présent en France. Sa détection récente à la frontière avec la Suisse amène à une grande vigilance.**

La note nationale disponible [ici](#) donne des éléments sur la biologie et les caractéristiques de cet insecte ainsi que **les consignes à respecter en cas de détection** ou de suspicion.

## Datura stramoine

Le datura stramoine, bien qu'absent à notre connaissance des parcelles oléicoles, peut être difficile à gérer. A titre informatif, vous trouverez la note nationale concernant cette espèce [ici](#).

## Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

## Comité de rédaction

Centre Technique de l'Olivier – POIRIER-POCOVI Magalie

Relecture

DRAAF - SRAL PACA

Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Observation

Christine Agogué – CA 11

Margaux Allix – CivamBio 66

Corinne Barge – CIVAM oléicole 13

Cécile Despin – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse

Bastien Signoret / Joshua Berthomeu - Coopérative du Nyonsais

Benoît Chauvin-Buthaud – CA 26

Célia Gratraud – Consultante en oléiculture

Maud Damiens – CA 06

Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83

Nathalie Serra-Tosio – SIOVB (Baux de Provence)

Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)

Fanny Vernier – CA 83

François Veyrier – CETA d'Aubagne

Lucie Scheuir – CA de la Corse



## Financement

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.

BSV arc-méditerranéen Oléiculture n°2 du 07/03/2025 – reproduction seulement dans son intégralité, reproduction partielle interdite